



## Journée Visite Médicale Reprise payée et assurance de prêt

-----  
Par AUrel69

Bonjour

Je suis en arrêt depuis 4 ans. En invalidité 2. J'ai fait une visite de pré reprise et nous allons nous orienter vers une inaptitude. Seulement le médecin du travail préfère prononcer l'inaptitude lors de la visite de reprise. Ce qui nécessite de ne pas renouveler mon arrêt alors que je ne peux pas travailler.

La visite à été prévue le lendemain de la fin de l'arrêt. Mon employeur m'a indiqué que je serais payée une journée pour la visite médicale. Or je touche l'assurance de prêt sous condition de ne pas travailler du tout, même quelques heures. J'ai peur que l'assurance de prêt saute en raison de cette journée payée.

Est-ce que quelqu'un a déjà été dans ce cas figure?

Est-ce que je peux demander au médecin du travail de prononcer l'inaptitude lors de mon arrêt sans attendre la visite de reprise ?

-----  
Par kang74

Bonjour

Ce n'est pas parce que vous êtes payée que vous avez travaillé et cela même si c'est du temps de travail effectif . L'inaptitude est constatée à la reprise, ne serait ce que de quelques heures .

Enfin il est possible que le licenciement intervienne après le mois de reclassement, qui là amènera à être indemnisé comme du temps de travail .

Faites faire une attestation par votre employeur si vous voulez, inutile de renouveler votre arrêt de travail : vous serez en mois de reclassement et vous n'êtes pas indemnisé par la cpam .